

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1413/SG/FIN autorisant le transfert d'une licence de 1er Classe.

n° 1413/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
12 septembre 1968

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1968

Date du numéro
25 septembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisé le transfert de la licence de 1er classe pour la vente des boissons alcoolisées et fermentées à consommer Sur place ou à emporter de M. Delyannis (Mitso) à M. Signorile (Vincenzo) [Bar Eli, n° 7, rue du Verdon, Djibouti]. Est rapportée la décision n° 665 du 5 juin 1963 autorisant M. Delyannis (Mitso) à exploiter une licence de 1er classe.